

Lettre d'information Biométhane du Vandy

Les travaux de l'unité de méthanisation ont été arrêtés le 13 juin à la fin des terrassements, suite à un recours des associations Entre Bois Champs et Villages et ROSO ainsi que les personnes physiques suivantes : Mme Eponine Letort, M Bernard Cerri, M Vincent Brard et M Guy Landrat.

Lesdites associations demandaient au juge des référés du Tribunal administratif d'Amiens la suspension de l'arrêté d'exploitation délivré par Madame la Préfète en février. Il nous est paru logique de stopper les travaux le temps que le juge délivre son verdict.

Le 28 juin dernier, le juge a statué en notre faveur, en relevant que **les associations requérantes ne parvenaient pas à établir le moindre doute quant à la légalité de l'autorisation attaquée**. Lesdits requérants ont également été condamnés à nous verser des dommages-intérêts. Le juge a considéré que l'ensemble des arguments portés par les associations étaient non fondés.

La préfecture qui défendait son autorisation à nos côtés, a indiqué qu'elle avait rarement vu une association de riverains aussi virulente et que, dans une forme de désespoir, une multitude d'arguments non fondés étaient mis en avant !

Jusqu'où iront-ils ? « Entre Bois Champs et Villages » réclame encore une fois à ses adhérents, par biais de tracts et publications facebook, de l'argent pour financer un nouveau recours qui semble déjà perdu d'avance ...

Notre projet sort définitivement renforcé avec cette nouvelle intervention du Tribunal administratif d'Amiens. Le chantier reprend sereinement après ce nouvel aléas et notre production de gaz si précieuse pour cet hiver a donc toute ses chances d'aboutir.

Par ailleurs, notre cagnotte de prêt participatif a rencontré un franc succès avec près de 660 participations, cela a permis de regrouper 250 000€ qui seront rémunérés à 4.25% pour les participants. **Merci à eux !**

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

Vous pouvez nous joindre et suivre les avancées du projet sur :

- www.biomethaneduvandy.fr
- bioduvandy@gmail.com
- 06 20 91 31 28

L'équipe Biométhane du Vandy